
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 9 JUILLET 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie-Claire	THOMAS François
AMBROISE Fabienne	BRIAND Marie	PELHATRE Michel
FOURE Jean-Luc	GODET Pascal	GUDEMARD Bruno
RAULT Annie	YVART Didier	LEMAITRE Fabrice
LEMONNIER Rosanna	LE PROVOST Guy	LUCAS Dominique
MAILLARD Rémi	BERNAY Marie-Hélène	KERJEAN Nathalie
GUILLEMOT Jean-Claude		

Absents Excusés : PICOUAYS Jacqueline pouvoir à Monsieur PELHATRE Michel, Madame MENARD Vanessa, Madame CAYET Laurette, Madame PLAYE Sarah pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne.

Secrétaire de séance : Madame BERNAY Marie Hélène

FINANCES

Tarifs cantine et garderie année scolaire 2020-2021

Le conseil municipal vote les tarifs ci-dessous :

GARDERIE				
QUOTIENT FAMILIAL	1 enfant		2 enfants et +	
	<i>MATIN</i>	<i>SOIR</i>	<i>MATIN</i>	<i>SOIR</i>
0-600	1.31 €	1.75 €	1.08 €	1.31 €
600-900	1.47 €	1.97 €	1.18 €	1.57 €
>900	1.65 €	2.18 €	1.31 €	1.65 €

Pénalité de retard après 19 h : 2 € 10 par enfant

CANTINE	
Type de repas	TARIFS 2020-2021
Prix repas régulier par enfant	3.45 €
Prix repas occasionnel par enfant	4.45 €
Prix repas adulte	5.80 €

Budget Ecole Jean Ferrat

Le conseil municipal vote le budget ci-dessous :

**ECOLE JEAN
FERRAT**

	2019 €	2020 €
Fournitures (par enfant)	32.50	33
Divers (par enfant)	8.30	8.4
Transport (par enfant)	22.00	22.4
Forfait livres	655.00	665

Participation à l'Accueil de Loisirs de Quévert, le mercredi et les petites vacances scolaires

Le conseil municipal suspend le renouvellement de la convention et souhaite attendre les discussions de fin d'année de la commune de Quévert sur l'ALSH.

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le conseil municipal décide de l'admission en non-valeur des titres 2019 numéros :108, 154, 65 pour un montant de 324.28 €

URBANISME – TRAVAUX

Rétrocession le hameau d'Avaugour

Le conseil municipal :

- accepte la rétrocession définitive dans le domaine public communal du Hameau d'Avaugour
- Dit que les actes et frais divers de rétrocession sont à la charge du lotisseur.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Nominations de la rue résidence du Drouet, de la résidence du Petit Bois et Carré des Lys

Le conseil municipal décide de nommer les rues situées à :

- La Résidence du Drouet : résidence du Drouet
- La Résidence du Petit Bois : résidence du Petit Bois
- Au Carré des Lys : Carré des Lys

Prise en charge extension du réseau Enedis – terrain rue des Clairettes

Le conseil municipal décide de prendre en charge l'extension du réseau ENEDIS pour un coût

estimatif de 3995.28 € TTC.

Election des conseillers municipaux à la commission des marchés.

Commission des marchés publics :

Titulaires : GUILLEMOT Jean-Claude, MAILLARD Rémi, BOTREL Marie-Claire

Suppléants : GODET Pascal, RAULT Annie, LUCAS Dominique

Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal a proposé une liste de 32 noms à la Direction Générale des Finances Publiques

AFFAIRE SOCIALE

Repas des Aînés

Le conseil municipal a décidé de confirmer la décision du CCAS qui a émis un avis défavorable à l'organisation du repas des aînés pour cette année au vu du contexte sanitaire

Pour extrait conforme
Le Maire
Suzanne LEBRETON